



Pour publication immédiate : 03/08/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

DÉCLARATION DU GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

« Aujourd’hui, le procureur général a informé mon bureau qu’il a l’intention d’enquêter et, au besoin, de traduire en justice tout acte illégal en lien à la mort de Raynette Turner, morte la semaine dernière alors qu’elle était sous la surveillance du Service de police de Mount Vernon.

La mort de madame Turner est une tragédie pour ses proches, et cela soulève des questions non pas seulement parmi sa famille, mais aussi parmi ses voisins, les élus, les membres de la communauté et la presse – des questions qui méritent des réponses. Ce genre de situation est la raison pour laquelle j’ai signé le décret 147 le mois dernier, parce que le système de justice doit avoir la confiance de nos communautés. Avec le procureur général à titre de poursuivant spécial à la tête d’une enquête indépendante, je crois que nous pouvons commencer à rétablir la confiance, à éliminer les conflits d’intérêts perçus et à laisser la communauté savoir, une bonne fois pour toutes, que la justice est véritablement aveugle. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418